

LEGENDE Bâti cadastral Parcellaire cadastral Cours d'eau Domaine public Plan de prévention des risques naturels d'inondation Dordogne (Périmètre extérieur) Plan de prévention des risques naturels mutirisques de Rocamadour (périmètre extérieur) Périmètre de protection autour des monuments historiques Zone urbaine Ua : Zones urbaines anciennes et patrimoniales à forte densité. Centres-bourg et centres anciens des villages, hameaux Up : Zones urbaines anciennes et patrimoniales à forte densité Ub : Zones urbaines anciennes et/ou polygéniques de moyenne densité. Faubourgs des villes, quartiers et mas de villages, hameaux anciens lâches Uc : Zones urbaines résidentielles, pavillonnaires et récentes à faible densité Ux : Zones d'activités d'intérêt communautaire. Autres zones d'activités existant à la date d'approbation du PLUi Ult : Zones d'activités de loisirs et d'accueil touristique existantes Uep : Zones d'activités, d'équipements et de services publics ou d'intérêt collectif existantes 1AUb : Zones à urbaniser tendant vers une zone Ub. Greffes sur faubourgs des villes, quartiers et mas de villages, hameaux anciens lâches 1AUc : Zones à urbaniser tendant vers une zone U. Nouveaux quartiers autour des villes et villages, secteurs résidentiels pavillonnaires 1AUx : Nouvelles zones d'activités économiques 1AUlt : Nouvelles zones d'activités de loisirs et d'accueil touristique 1AUep : Nouvelles zones d'équipements et de services publics ou d'intérêt collectif existantes 2AUh : Zones futures à vocation première d'habitat, présentement fermée. Nouveaux quartiers autour des villes et villages, secteurs résidentiels pavillonnaires 2AUx : Zones futures d'activités économiques, présentement fermée 2AUlt : Zones d'activités de loisirs et d'accueil touristique fermée 2AUep : Nouvelles zones d'équipements et de services publics ou d'intérêt collectif existantes, présentement fermée à l'urbanisation Zone agricole A : Zones à vocation agricole Ap : Zones agricole à préserver

Alt : Zones agricole à vocation de loisirs et d'accueil touristique

Nlt : Zones naturelles à vocation de loisirs et d'accueil touristique

Nltc : Zones naturelles à vocation de loisirs et d'accueil touristique. Campings

Ner : Zones naturelles définies pour accueillir de la production d'énergie renouvelable

Zone naturelle

N : Zones à vocation naturelle Np : Zones naturelles à préserver

Changement de destination

★ Petit patrimoine (L151-19)

Linéaires commerciaux

Emplacements réservés

OAP Sectorielle niv.1

OAP Sectorielle niv.2

dispositions réglementaires.

 Les règlements de zones - Changements des destination

- OAP sectorielles niv 1 et 2 - OAP Trame Verte et Bleue

- OAP Paysage Patrimoine

- AC2 : Sites insctis et classés

- Petit patrimoine Emplacements réservés

- OAP Dordogne

- STECAL

Le Tome 3 contient les documents détaillant :

Le Tome 4 contient les documents détaillant :

- AC1 : Protection des monuments historiques

- AC3 : Réserve Naturelle Marais de Bonnefont - AC4 : Sites Patrimoniaux Remarquables - PM1 : Plan de Prévention des Risques Natuels - T1 : Portection du domaine public ferroviaire

Le Tome 6 contient les plans de Servitudes d'Utilité Publique :

- T4 et T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage

OAP Dordogne

★ Eléments de paysage (L151-23)

Ast : STECAL en zone agricole. Secteurs de taille et de capacité limitée des zones agricoles

Nst : STECAL en zone naturelle. Secteurs de taille et de capacité limitée des zones naturelles



